



## Cambriolages :

adoptez les bons réflexes !

La plupart des cambrioleurs renoncent après quelques minutes : sécuriser votre domicile et l'accès à vos objets précieux peut les décourager !  
Votre vigilance est indispensable.



- 1** Verrouillez vos portes et fenêtres en permanence, même en cas de courte absence.
- 2** Utilisez un œilleton et une chaîne de sécurité pour vérifier de qui il s'agit, et n'ouvrez jamais votre porte à un inconnu.
- 3** Ne vous fiez pas aux uniformes : exigez une carte professionnelle et vérifiez la pièce d'identité.
- 4** Alertez la police municipale au 01 39 22 35 24 ou la gendarmerie en composant le 17 au moindre doute.
- 5** Ne laissez pas votre habitation trahir votre absence : installez une lampe avec programmateur, demandez à vos voisins d'ouvrir vos volets, de vider votre boîte aux lettres...
- 6** Ne laissez jamais votre clé à proximité de votre domicile (pot de fleurs, paillason...).

De plus, informez votre voisinage d'un départ prolongé, ainsi que la police municipale en remplissant le formulaire «Opération Tranquillité Vacances», disponible sur [www.ville-orgeval.fr](http://www.ville-orgeval.fr)

## CONTACTS TÉLÉASSISTANCE

- Centre communal d'action sociale d'Orgeval : 01 39 22 35 73  
(123, rue du Docteur Maurer)
- Maison départementale de l'autonomie : 0 801 801 100
- Association locale de développement sanitaire : 01 34 74 80 60  
(25, avenue des Aulnes, Meulan)
- Caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines : 3646

## CONTACTS UTILES

- Police ou gendarmerie : 17
- Gendarmerie nationale d'Orgeval : 01 39 08 24 00  
(52, rue de la Gare)
- Police municipale d'Orgeval : 01 39 22 35 24  
(123, rue du Docteur Maurer)  
en cas d'urgence, composez le 06 80 04 60 43
- Pompiers : 18
- Opposition bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Victime d'escroquerie : 0 805 805 807

